

# La Cité du livre d'Aix-en-Provence

**L**a Cité du livre d'Aix-en-Provence rassemble sur une vaste friche industrielle réhabilitée la bibliothèque municipale Méjanes et une série de partenaires, institutionnels et associatifs, liés par une formule d'organisation souple et évolutive. Si la réputation des fonds patrimoniaux de la Méjanes est bien établie, le développement décisif qu'a connu et que connaît encore aujourd'hui l'établissement dans ce nouveau cadre mérite, lui, au bout de dix années, un éclairage spécifique, pour l'originalité de cette formule comme pour ses résultats. L'angle d'approche de la citoyenneté autorise par ailleurs une présentation en forme de bilan et l'esquisse de perspectives.

## Gilles Eboli

Cité du livre d'Aix-en-Provence  
geboli@club-internet.fr

Situons d'entrée de jeu les choses : toutes activités confondues, la Cité du livre se place à la tête des structures culturelles de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca) - hors lyrique - en termes de budget, de personnels et de fréquentation. Bien sûr, la Méjanes n'est qu'un des acteurs de la Cité, mais c'est l'acteur pivot, son directeur dirigeant l'ensemble de la structure ; ce cas, unique en France pour des équipements comparables, vaut d'être souligné, d'autant plus qu'il profite pleinement à la bibliothèque : plus de 33 % d'inscrits, une fréquentation annuelle autour du million de passages, trois cents personnes pour assister, un vendredi à 15 heures, à un débat sur la situation de l'édition en Afrique du Sud... Les indicateurs sont au vert et la machine tourne à plein régime. Pour en bien saisir le fonctionnement, un bref rappel historique s'impose avant d'aborder la définition du projet actuel et d'envisager les réponses qu'il peut apporter à la question de la bibliothèque citoyenne, ainsi que les limites de ces réponses.

La Cité du livre a ouvert ses portes en décembre 1993. À son origine, dans les années quatre-vingt, se trouve la conjonction de trois facteurs : une usine d'allumettes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'étendant sur plus de 14000 m<sup>2</sup> qui ferme en 1972, une bibliothèque municipale vieille de deux siècles qui étouffe dans un hôtel de ville plein à craquer, un projet ambitieux d'illustration de toute la chaîne du livre qui cherche un site en région. Chacun de ces trois facteurs contient, avec son lot de contradictions internes, un fort potentiel, pas évident au départ, mais que les années et les efforts des différents acteurs vont mettre en lumière.

## Les « Allumettes »

Pour un vieil Aixois, « les Allumettes », situées au-delà de la Rotonde, porte historique de la ville, étaient, il y a peu, une friche industrielle à la campagne. En l'an 2000, la situation est tout autre. L'intense développement urbain a fait que l'an-

rien terrain presque vague se retrouve aujourd'hui au cœur du projet d'urbanisme le plus ambitieux de la ville, le projet Sextius-Mirabeau, visant à créer de toutes pièces, autour d'équipements structurants forts, un nouveau pôle urbain, recentré. Sur les dessins de l'urbaniste Oriol Bohigas, la surface des Allumettes côtoie un centre chorégraphique national et une salle de spectacles ou auditorium de 1 300 places. Autour de ce triangle culturel, se déploient centres commerciaux, parkings souterrains, multiplex cinématographique, immeubles administratifs et d'habitation. L'ensemble assure la jonction entre l'hypercentre historique et des quartiers périphériques moins favorisés. Avec leurs 14 000 m<sup>2</sup>, les Allumettes constituent dès lors l'entité la plus vaste du nouveau quartier et offrent aux activités hébergées une position de pivot exceptionnel. D'un exil quasi rural, on est donc passé à une emprise stratégique dans la cité.

## La Méjanès

La bibliothèque Méjanès va elle aussi connaître ce retournement de situation. Vieille dame patrimoniale au début des années 80 encore, on peut parler, à cette date pour la vénérable institution, aussi bien de retard consternant – notamment pour la lecture publique –, que de formidable potentiel de développement. On retiendra plutôt cette dernière formule. D'une part, parce que les bibliothécaires aixois ont œuvré dès les années soixante-dix pour la lecture publique, et que gommer cet effort serait donner une vision caricaturale des choses. D'autre part, parce que son optimisme s'est trouvé vérifié, malgré un départ plus que laborieux. Lors du transfert, en 1989, de la Méjanès de l'hôtel de ville dans la partie alors restaurée des Allumettes (dite Grandes Allumettes), tout n'est pas entièrement prêt et, à la veille d'élections, les Aixois découvrent, lors de l'inauguration, des bacs qui se

vident trop vite, des horaires trop limités, etc. Mais le prestige de la Méjanès est tel, l'attachement des Aixois à leur bibliothèque, presque irrationnel (les fonds sont en fait mal connus, mais tout le monde à Aix connaît la Méjanès), si fort que la nouvelle équipe municipale choisie en 1989 doit apporter une réponse.

L'idée centrale de la Cité du livre est de faire vivre ensemble sur des objectifs communs une structure pivot de diffusion, la bibliothèque, et une série de structures associées, autonomes et spécialisées dans un domaine de création

Une partie de cette réponse viendra du dernier des trois ingrédients de base. À la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles-Paca), Jean-Jacques Boin, conseiller technique pour le livre, a mûri un projet qui regrouperait sur un même site les différents acteurs de la chaîne du livre autour des métiers de l'édition, de la librairie et des bibliothèques. Les Allumettes paraissent alors offrir, autour de la Méjanès transférée, les opportunités requises. En effet, une partie de la friche industrielle, dite « Petites Allumettes », reste à rénover : pourquoi ne pas y affecter ateliers d'impression, ateliers d'écritures,

salles d'expositions, de cinéma, de spectacle, de classe, etc., bref un ensemble d'espaces à même d'animer et de mettre en valeur, à l'aide de partenaires associatifs ou institutionnels, le grand jeu de l'écrit (et de l'image) ?

## La Cité du livre

En décembre 1993, les « Petites Allumettes » sont inaugurées à leur tour et, avec elles, la Cité du livre prend son envol. De fait, ici aussi, le projet connaît de fortes modifications dues, pour l'essentiel, à la nécessaire adaptation d'un projet « Drac » à des réalités « Ville ». Ses différents volets rencontrent des fortunes diverses, de la disparition pure et simple à la prospérité en passant par divers états végétatifs, mais, globalement, la greffe prend.

### Définition

Comment définir aujourd'hui la Cité du livre et son projet ? On pourrait commencer par énumérer ce qu'elle n'est pas : tout d'abord, et de façon curieuse à première vue, ce n'est pas une entité administrative. Ce n'est pas non plus un concept ou un schéma théorique appliqué de façon rigide sur le terrain ; ce n'est pas enfin une structure figée dans ses composantes et leurs rapports. Tout ces « *ce n'est pas* » pour mieux souligner le fait qu'à l'arrivée à la tête de l'établissement fin 1991 de Danielle Oppetit, à qui l'on doit le véritable démarrage et la mise au net des travaux d'esquisse, le pragmatisme efficace va l'emporter, sans toutefois qu'au fur et à mesure ne s'affirme un concept opérant. En quelques mots, l'idée centrale de la Cité du livre est de faire vivre ensemble sur des objectifs communs une structure pivot de diffusion, la bibliothèque, et une série de structures associées, autonomes et spécialisées dans un domaine de création. En somme, le but est de faire reposer l'édifice, dédié à la démocrati-

sation culturelle, sur les deux piliers habituels des politiques culturelles des collectivités locales, aide à la création (par les associations), aide à la diffusion (par le service municipal).

On l'a dit, l'entité administrative n'existe pas, ou, plus exactement, elle n'existe que dans la formalisation des liens unissant le service municipal à ses partenaires associatifs sous la forme d'un contrat d'objectifs, spécifique à la Cité du livre. Son texte, voté par le conseil municipal, précise dans son préambule les objectifs généraux de l'établissement, et, dans ses articles, les objectifs spécifiques de l'association partenaire, ainsi que les règles de fonctionnement interne. Ces règles, outre les aspects quotidiens, placent les aspects touchant à la programmation et à la communication sous l'autorité du directeur de la Cité du livre, directeur de la bibliothèque municipale comme a su l'imposer Danielle Oppetit.

### Contrat d'objectifs

Le propos essentiel est donc ici résumé : un projet commun à une structure municipale et à des structures associées et mises en « synergie » - notamment financière<sup>1</sup> - des objectifs spécifiques pour l'action propre des partenaires qui, tout en restant autonome par nature<sup>2</sup>, doit s'inscrire dans un cadre plus général, et enfin la nécessaire validation des actions mises en œuvre au sein de la structure par son responsable administratif, afin de conserver à l'activité globale sa cohérence et sa lisibilité.

1. L'attribution des subventions par la Ville est liée à la signature du contrat d'objectifs qui, passé pour trois ans et renouvelable, garantit, dans le cadre de l'annuité budgétaire, sur la durée aux associations une hauteur de financement stable. Notons que les partenaires sont aussi subventionnés, et parfois de façon majoritaire, par le ministère de la Culture, la région Paca, le département, l'Europe, etc.

2. La Ville a retiré ses représentants élus ou administratifs des conseils d'administration, sauf à titre consultatif.

Notons que cette formalisation sous forme de contrat d'objectifs n'est intervenue qu'en 1998, soit cinq ans après le lancement du projet; ces cinq années de développement s'en sont fort bien passées jusqu'à ce que le volume d'activités n'impose la définition de grandes lignes directrices pour éviter d'éventuelles dérives. On peut voir aussi dans cette formalisation l'expression d'une volonté municipale qui a placé la Cité du livre au cœur de son dispositif culturel (plus de 30 % du budget Culture) et souhaite assurer la plus grande lisibilité possible de son action, toute latitude étant laissée par ailleurs à son directeur pour en définir les contenus comme les voies et moyens à utiliser.

### Neuf partenaires

Neuf partenaires sont aujourd'hui associés, sur des registres différents, à la Méjanes au sein de la Cité. Au noyau de départ (Écritures croisées-littérature, Institut de l'image-cinéma, Fondation Saint-John Perse-poésie, département Métiers du livre de l'Institut universitaire de technologie-IUT d'Aix-en-Provence-formation initiale, Ateliers du livre-formation continue et coopération, Association des Amis de la Bibliothèque Méjanes)

sont venus s'ajouter les Rencontres cinématographiques aixoises (cinéma), puis, sous forme d'abord de simple hébergement avant qu'une véritable coopération ne s'installe, le ballet Preljocaj, centre chorégraphique national; dernier venu, le Centre Albert Camus ouvrira ses portes en septembre 2000 (voir ci-après). Ces neuf partenaires, auxquels s'ajoute un café-restaurant, dans le cadre d'une délégation de service public, mobilisent sur place avec la Méjanes quelque deux cents personnes pour des budgets cumulés pouvant atteindre en fonctionnement, personnel compris, soixante millions de francs. C'est, nous l'avons dit, hors domaine lyrique (dont le Festival international d'art lyrique, aixois lui aussi, et pour lequel la Cité du livre accueille, en période estivale,

les activités de l'Académie européenne de musique), le plus fort budget culturel de la région, mais il faut aussi noter que les degrés d'implication des différents partenaires varient, malgré la formalisation des contrats d'objectifs (qui ne concernent ni l'IUT ni le ballet), de façon considérable sur une large palette qui va, en fait, de la cohabitation constructive à la quasi-municipalisation<sup>3</sup>.

### « Facilitateur » de projet

Dans une telle configuration, le rôle du directeur de la Cité pourrait lui aussi varier de sympathique hôtelier à garde-chiourme culturel; la moyenne se situe tout de même au niveau, essentiel, de « facilitateur » de projet.

En effet, la Cité offre à ses partenaires internes (ou externes) la logistique nécessaire à l'élaboration et à la réalisation de programmes dans les domaines de la création (littéraire, cinématographique, chorégraphique...), de la formation initiale (IUT) et conti-

nue (Ateliers) des métiers du livre. Outre les locaux proprement dits qui les hébergent, ils bénéficient d'un amphithéâtre de 1 000 m<sup>2</sup> pouvant accueillir en format gradins ou en format plateau (la scène est mobile) plus de 600 personnes (300 places assises en format gradins), doté d'une régie son et lumières propre, d'une salle d'expositions de 400 m<sup>2</sup>, d'une salle de conférences et de cinéma (tous formats) de 160 places, d'un

auditorium de 40 places, cours et rue des Allumettes pouvant être aménagées, mais plus ponctuellement, pour accueillir telle ou telle opération. L'ensemble du dispositif est nettoyé, maintenu, chauffé ou rafraîchi, surveillé et régi aux frais de la Ville, les partenaires pouvant à l'occasion enrichir leur opération de leurs propres forces (régie notamment). Une cellule de cinq agents (un conservateur, un rédacteur, trois régisseurs), intégrée au personnel de la Méjanes et dotée par celle-ci d'un budget propre (1,3 million en 2000) planifie, coordonne et met en œuvre, seule ou en partenariat, l'ensemble des actions culturelles; en 1999, elle a géré plus de 500 rendez-vous, publics ou internes, confidentiels ou à grande échelle. Elle publie chaque mois un journal dif-

fusé à 13 000 exemplaires. C'est dire l'importance et le succès de la formule qu'il est ici impossible de plus détailler, si ce n'est en observant une opération exemplaire, en l'occurrence la Fête du livre.

### La Fête du livre

La Fête du livre d'Aix-en-Provence, qui célèbre en 2000 ses vingt années d'existence, a précédé la Cité du livre, mais c'est là que la manifestation, conçue depuis l'origine par l'association « Les Écritures croisées », dirigée par Annie Terrier, a pu donner toute sa mesure.

Le succès exceptionnel qu'elle rencontre auprès du public tient, pour une large part, à ses partis pris en forme de paris, farouchement réaffirmés au fil des années : priorité absolue au contenu, toute l'opération étant centrée sur une littérature étrangère (Canada, Afrique du Sud, Caraïbes...) ou un créateur (Philip Roth, Satyajit Ray, Antonio Tabucchi...); croisement, à partir de ce thème ou de ce créateur, des expressions artistiques par la mise en synergie des partenaires de la Cité (concerts, expositions, films...) ou de la ville (libraires aixois); exigence, en terme de qualité des propositions au public, que les rencontres aient lieu de façon libre (débats, tables rondes) ou formalisées (lectures mises en espace, *masterclasses*).

Le choix des auteurs et des intervenants (Coetzee, Roth, Paz, Koudelka, etc.) a pu amener certains à taxer la Fête du livre d'élitisme, alors que le projet même de la manifestation se situe à l'opposé, dans la sphère de la citoyenneté. Les écritures (littéraires, cinématographiques, artistiques) convoquées par la Fête du livre sont bien évidemment partie prenante d'une actualité politique, sociale, économique, à tel point que l'association, en totale solidarité avec Kenzaburo Oé, fut amenée à annuler la Fête du livre de 1995 pour cause de reprise des essais nucléaires

3. Ou à la municipalisation complète comme cela a été le cas en 1995 pour la vidéothèque internationale d'art lyrique, aujourd'hui service de la Méjanes sous l'intitulé « Vidéothèque d'art lyrique et de danse ».

par la France. Têtu, le public lui aussi dément, avec constance et à chaque édition, cette assertion : l'affluence tourne, bon an mal an, autour de 20 000 personnes, rencontres, lectures et concerts pouvant attirer jusqu'à six cents spectateurs.

C'est qu'ici se déroule, dans toute son ambition et avec l'ampleur de tous ses moyens, le projet Cité du livre : proposition d'un partenaire, enrichie et soutenue par l'ensemble des acteurs, fortement « orientée public » par les moyens de diffusion de la bibliothèque (et, pour le cas présent, les moyens de formation de l'IUT, la Fête du livre étant, bien entendu, inscrite au programme de la centaine d'étudiants des métiers du livre).

### La problématique de la citoyenneté

En outre, et c'est une évidence, l'ensemble de la programmation de la Cité n'a de sens qu'inclus dans une politique globale d'établissement orientant une politique globale d'acquisition. La plupart des propositions d'action culturelle s'appuient sur, relaient ou suscitent, comme on voudra, une proposition documentaire quel qu'en soit le support, l'espace multimédia récemment ouvert venant compléter les ressources de l'écrit, de l'image et du son. Le fait en soi est banal et pourrait renvoyer aux vieilles lunes de l'animation en bibliothèque telle qu'on la concevait dans les années soixante-dix/quatre-vingt. Mais, même si ces lunes-là, dans leur naïveté d'alors et leur nostalgie d'aujourd'hui, avaient leur charme, l'échelle est ici différente comme le

propos, puisque, au centre de ce projet, se retrouve en fait la problématique de la citoyenneté.

**Le lien contractuel unissant le service public de la bibliothèque à six associations met celui-ci au contact d'une culture autre que la culture institutionnelle classique**

Tout d'abord parce que le pivot de la Cité du livre reste la bibliothèque, et que c'est la politique de cette dernière qui oriente l'ensemble des activités et non l'inverse. Or, dans sa définition même, la bibliothèque est citoyenne; par suite, la Cité du livre l'est aussi. On sent le syllogisme... C'est qu'on sent aussi combien, dans les années quatre-vingt-dix et leur cortège d'exclusions révélées, les définitions

peuvent tourner court et doivent parfois, pour retrouver du sens, être renversées. Dès lors, en quoi le dispositif Cité du livre favorise-t-il l'émergence de la Méjanas comme « *membre identifié et actif d'une communauté politique organisée* » ?

### Le fait associatif

En quoi finalement la Cité ancre-t-elle davantage la bibliothèque publique, et avec elle ses usagers, dans la Cité? Tout d'abord par le lien, congénital pourrait-on dire, avec le fait associatif. Le lien contractuel unissant le service public de la bibliothèque à six associations met de fait celui-ci au contact d'une culture autre que la culture institutionnelle classique, qu'elle soit professionnelle ou municipale. Ce premier repérage de la bibliothèque comme interlocuteur en induit d'autres qui induisent à leur tour un maillage plus vaste. Les associations de la Cité travaillent avec d'autres associations, culturelles ou non, aixoises ou pas, et leur projet, à un moment ou à un autre, sous telle

ou telle forme, peut aboutir aux Allumettes. Par ailleurs, l'équipement lui-même, par les facilités offertes et la logistique en place, amène d'autres associations, d'autres acteurs culturels, sociaux, économiques, à contacter l'établissement pour qu'il les aide dans la réalisation de leurs projets. La dérive est ici connue et repérée : salon du mariage, forum des vignerons, biennale des aquariophiles, etc., toutes entreprises fort légitimes, mais très tentées par l'image à la fois prestigieuse et grand public de la Cité du livre. Il a appartenu et il appartient aujourd'hui encore à l'élue à la Culture, Nerte Dautier, d'écarter fermement les demandes ne cadrant pas avec le projet culturel poursuivi par l'établissement.

### Un formidable levier

En sens inverse, et fort heureusement, l'attraction exercée se révèle un formidable levier, une fois la Cité du livre et la Méjanas identifiées presque naturellement comme partenaires obligés d'une série d'actions reliables à ses objectifs notamment citoyens.

Quelques exemples : l'émotion considérable soulevée en 1999 par le drame du Kosovo a suscité en France diverses formes de manifestations de soutien - collectes de fonds, vêtements, nourriture, médicaments à Aix-en-Provence, parmi d'autres initiatives, c'est tout naturellement que la Cité du livre est intervenue, pour des raisons étroitement liées à son activité propre, à sa nature. Angelin Preljocaj, d'origine albanaise, eut en effet la volonté avec les Écritures croisées, hôtes par le passé d'Ismail Kadaré, d'organiser une journée exceptionnelle qui mobilisa toutes les ressources sur place pour accueillir auteurs, artistes et journalistes autour de débats, rencontres, spectacles et performances. Plus de cinq mille personnes participèrent à cette manifestation, la totalité des fonds recueillis étant versés à l'associa-

tion « Patrimoine sans frontières », pour le projet de construction d'une bibliothèque au Kosovo.

Autre facette, complémentaire : les 13 et 14 avril 2000, la Cité du livre a accueilli deux journées de rencontres intitulées : « Lieux de culture, des équipements accessibles à tous ». Si la dimension technique représentait l'enjeu principal de cette opération destinée à des professionnels, c'est l'établissement des liens sociaux, facteurs d'intégration, qui sous-tendait la démarche initiale, d'où la présence de deux expositions de l'association Artesens, destinées à rendre accessibles au public malvoyant des œuvres plastiques (peintures et sculptures). Cette même association avait présenté un an plus tôt, sur une commande de la Méjanès et toujours à la Cité du livre, une exposition sur Cézanne, traduisant pour les handicapés visuels les œuvres du maître aixois en sensations olfactives, sensibles ou auditives (5 000 visiteurs, dont de nombreuses associations de handicapés).

La tenue chaque année de ce Forum à la Cité du livre n'est pas due uniquement, on l'aura deviné, aux capacités techniques d'accueil de l'établissement. Ce Forum se veut aussi une fenêtre ouverte sur les activités menées tout au long de l'année par la bibliothèque dans ce domaine et qu'il serait trop long de détailler ici. Soulignons, pour nous en tenir aux publics « empêchés », qu'outre les personnes handicapées, la Méjanès a passé une convention avec la maison d'arrêt de Luyens pour les détenus. Elle collabore avec le Centre communal d'action sociale pour les personnes âgées, l'hôpital pour les malades, la Mission locale pour l'emploi des jeunes en Pays d'Aix pour les chômeurs; deux médiateurs du livre (emplois-jeunes) ont été recrutés pour les actions « hors les murs » en quartier, trois tuteurs en documentation et six animateurs multimédias (toujours en emplois-jeunes) pour la médiation publics-documents-nouvelles technologies.

## Les limites

On retrouve donc, comme il se doit, une articulation entre des dispositifs généralistes connus et un dispositif plus singulier dont l'exercice a, on s'en doute, des limites de diverses natures.

*Administratives* en premier lieu. L'absence de véritable entité ne cadre pas avec le développement actuel qui tend à dépasser les limites d'un service municipal (d'où l'étude d'un établissement public à caractère culturel) en ce qui concerne l'organisation, voire d'une ville en ce qui concerne les financements (d'où l'étude d'une solution « post-BMVR »).

*Bibliothéconomiques* ensuite. La politique d'acquisitions doit équilibrer la part consacrée aux objectifs généraux de la structure et celle consacrée aux projets qui ont vocation à moderniser les objectifs généraux de la structure.

*Bibliothéconomiques et politiques* aussi. Tandis que la Cité du livre déploie bien souvent sa programmation jusqu'à deux ou trois heures du matin, les horaires de la Méjanès restent « scotchés » à 34 heures d'ouverture, alors qu'en terme d'accessibilité, la priorité se trouve bien là.

*Politiques* enfin, au sens strict. Aucune voix serbe ne s'est exprimée lors de la Journée du Kosovo. Mais ce sont là d'autres débats et ces limites étant posées, il est légitime de dire que la formule « Cité du livre » a fait ses preuves pour un plus grand ancrage de la bibliothèque dans la Cité.

À l'heure où certains s'obnubilent sur le signalement des collections, si nécessaire mais si insuffisant, les expériences d'ouverture menées à Aix depuis plusieurs années méritent d'être connues et reconnues, sinon adoptées ailleurs. Rappelons, pour conclure, que l'entrée de la Méjanès est constituée de livres-sculptures géants, au premier rang desquels figure *L'Étranger* d'Albert Camus, dont

le prix Nobel consacra en 1957 une « œuvre qui met en lumière les problèmes qui se posent de nos jours à la conscience des hommes ». À la suite de la signature, le 14 avril 2000, d'une convention de dépôt du fonds Albert Camus à la Cité du livre, entre Catherine Camus et le sénateur-maire d'Aix, cette œuvre est désormais abritée à la Méjanès, Catherine Camus mettant en avant dans la classe morale de la convention « *l'inspiration démocratique* » devant animer la municipalité d'accueil. L'inspiration citoyenne de sa bibliothèque y fait écho.

Mai 2000